

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Part P du fonds BREHAT - ISIN : FR001400IQ30

Initiateur : VIVIENNE INVESTISSEMENT (société de gestion de portefeuille – GP-1000029)

Site internet : www.vivienne-investissement.com Appelez le +33 4 28 29 87 04 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de VIVIENNE INVESTISSEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

VIVIENNE INVESTISSEMENT est agréée en France sous le n° GP-1000029 et réglementée par l'AMF

Date de publication de ce document : 8 décembre 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : le fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de capitalisation conforme à la directive 2014/91/UE sur les marchés d'instruments financiers, prenant la forme juridique de fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : le fonds a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

BREHAT est un OPCVM long/short sur la volatilité cherchant à assurer une couverture en cas de krach sur les actions tout en conservant une stratégie de portage lorsque les marchés sont sereins. Le fonds cherche à réaliser une performance absolue avec un objectif de volatilité annualisée de l'ordre de 12%, correspondant à un indicateur synthétique de risque de 3 (voir paragraphe « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » ci-après). Il ne cherche pas à suivre ou à répliquer la performance d'un indice. La société de gestion met en place une approche scientifique et statistique pour chercher à générer la performance la plus stable possible quelles que soient les conditions de marché, en prenant des positions à la hausse ou à la baisse sur la volatilité des marchés actions : lorsque nos indicateurs propriétaires anticipent une tension sur les marchés actions ou une hausse de la volatilité, le fonds sera exposé positivement à la volatilité actions ; à l'inverse, lorsque nos indicateurs anticipent une détente sur les marchés actions ou une baisse de volatilité, il sera exposé négativement à la volatilité actions. Cette gestion est réalisée à l'aide d'un modèle de gestion systématique s'appuyant sur l'intelligence artificielle.

► Sur la période d'investissement recommandée de 5 ans, les performances générées sont en principe décorrélées de celles des marchés mondiaux de taux, d'actions, de change et de volatilité. Le fonds ne présente donc pas de biais directionnel significatif. Le portefeuille sera exposé aux marchés de la volatilité via des Instruments financiers à terme (futures et contrats à terme sur indices de volatilité, ETN et ETF de volatilité), des devises, en exposition et en couverture, autres que la devise de valorisation du fonds, monétaires, et peut investir sur les marchés émergents.

► Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, le fonds pourra investir dans des instruments de taux uniquement émis par des

émetteurs publics (pays membres de l'OCDE et organismes supranationaux), ainsi que des instruments du marché monétaire (OPCVM monétaires et OPCVM monétaires court termes).

► Le fonds ne détiendra pas plus de 10 % d'OPCVM et fonds d'investissement.

► Les souscriptions et rachats peuvent être exécutés chaque jour jusqu'à 12 heures (J) à l'exception des jours fériés légaux et des jours de fermeture de la Bourse de Paris. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en (J) soit à cours inconnu. Le règlement est effectué en date du jour ouvré plus deux (J+2).

► Le fonds est un OPCVM de capitalisation.

► Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Le fonds intègre des critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance (ESG) dans le processus d'analyse et de sélection des titres en portefeuille. Ces derniers contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

► Le dépositaire de cet OPCVM est CACEIS Bank.

► Ce Document d'Information Clé est révisé au moins une fois par an. Vous trouverez également la valeur liquidative du fonds ainsi que le prospectus du fonds sur notre site web www.vivienne-investissement.com, ou en adressant votre demande à : info@vivienne-im.com. Les documents réglementaires annuels et périodiques sont également disponibles sur simple demande auprès de VIVIENNE INVESTISSEMENT – 6 quai Jules Courmont – 69002 Lyon, France, en français et en anglais.

Investisseurs de détail visés : La part P du fonds s'adresse aux investisseurs institutionnels, professionnels et de détail ayant un portefeuille exposé aux marchés actions et cherchant à couvrir une partie de cette exposition. Les investisseurs de détail qui souhaiteraient investir dans le fonds doivent avoir suffisamment d'expérience et de connaissance théorique des fonds de volatilité. La part P est ouverte aux investisseurs dont la souscription initiale est supérieure ou égale à 1 part. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le produit dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur, au regard de l'horizon d'investissement minimum défini et de l'acceptation de risques spécifiques à un investissement dans un fonds d'investissement. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Ce produit n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « US Persons ».

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans.

- ▶ L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
 - ▶ Nous avons classé le fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
 - ▶ Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen ; si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
 - ▶ Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement
- Autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :
- ▶ Risque de liquidité, risque lié aux instruments dérivés.
 - ▶ Pour plus de détail concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépendra des performances futures du marché. L'évolution du marché à l'avenir est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre août 2021 et octobre 2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Exemple d'investissement : 10 000 €		1 an	5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5 869 EUR -41.31%	5 118 EUR -12.54%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 189 EUR -18.11%	9 297 EUR -1.45%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 246 EUR 2.46%	12 213 EUR 4.08%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13 468 EUR 34.68%	15 333 EUR 8.92%

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants: un investissement de 10 000 € et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée. Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. **Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Que se passe-t-il si VIVIENNE INVESTISSEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

Investissement de : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	554 EUR	2 338 EUR
Incidence des coûts annuels *	5.6 %	3.7 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.50% avant déduction des coûts et de 3.80% après déduction.

Composition des coûts :

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels		
Coûts d'entrée :	2,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Vivienne Investissement ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie :	Nous ne facturons aucun frais de sortie en cas de rachat.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation :	2.14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation fondée sur les coûts réels facturés sur le dernier exercice.	210 EUR
Coûts de transaction des actifs composant le portefeuille :	0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais engagés lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Ce montant est susceptible de varier selon la quantité achetée ou vendue.	9 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats :	20% TTC au-delà d'un taux fixe de 2.50% par an avec High Water Mark 1.38% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel peut varier en fonction du rendement de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-contre reflète la moyenne des 5 dernières années.	135 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Il est recommandé de garder les titres pendant toute la durée de détention recommandée, soit cinq (5) ans et ce afin de pouvoir bénéficier au maximum de la création de valeur recherchée par la stratégie qui aspire à converger le plus rapidement possible vers le rendement annualisé des indices actions.

À tout moment, l'investisseur peut demander le règlement de tout ou partie de l'épargne disponible (opération de rachat), aux conditions établies à la section « Que va me coûter cet investissement ». Aucune pénalité de rachat n'est appliquée par VIVIENNE INVESTISSEMENT. Plus la période de détention est courte, par rapport à la période de détention recommandée, plus les frais éventuels pourraient avoir une incidence sur le profil de performance.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être adressées à : VIVIENNE INVESTISSEMENT, 6 quai Jules-Courmont, 69002 Lyon, reclamations@vivienne-im.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Autres informations pertinentes

► L'historique des performances passées du fonds depuis sa création ainsi que l'historique des résultats de calcul des scénarios de performances décrits au paragraphe « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » sont également disponibles sur le site www.vivienne-investissement.com. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

► Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.